



## Changement de poste suite a un congé d'éducation

Par **SENE**, le **23/02/2010** à **11:17**

Bonjour,  
Je suis infirmière en poste de nuit depuis Mars 2002 au sein d'une clinique. Je viens de prendre un congé d'éducation parental d'un an qui prend fin en décembre 2010. Ainsi en reprenant contact avec ma responsable celle-ci m'annonce qu'elle ne me rend pas mon poste de nuit. Cette décision me met dans une situation précaire car je suis seule pour éduquer mes enfants la semaine et je l'informe donc de ce fait et par conséquent je n'ai pas de mode de garde pour un poste de jour allant de 6h30 à 21h les jours de travail. Ma vie est organisée grâce à mon poste de nuit. De plus des collègues ont intégré l'équipe de nuit il y a seulement 6 mois? alors pourquoi moi qui travaille sur ce poste depuis 8 ans? est-ce que je peux demander un recours en justice pour me défendre? puisque cette offre me met dans une précarité familiale et financière puisque dans le cas où je trouve un mode de garde cela me coûterait très cher, pour deux enfants.  
Je vous remercie pour votre attention. Cordialement